



## Déclaration liminaire CSA SD 35 Jeudi 14 novembre 2024

Monsieur le directeur académique,  
Mesdames, messieurs les membres du CSA SD d'Ille-et-Vilaine,

La jeunesse est méprisée, la profession est méprisée. Nouvelle attaque en règle : les propos de Nicolas Sarkozy lors de la conférence du vendredi 8 novembre à St Raphaël et silence de notre ministre à ce sujet. Nous avons besoin du soutien de notre institution : la ministre, dans sa vidéo du 12/11 aux enseignants, ne revient pas sur les propos mensongers et diffamatoires de Nicolas Sarkozy. On vous demande Monsieur le DASEN d'apporter un démenti à la fois public et à destination des enseignants d'Ille-et-Vilaine, et d'accorder la protection vis à vis des potentielles conséquences subies du fait de la stigmatisation de l'ensemble des professeurs des écoles. Notre fédération va s'adresser à M. Sarkozy pour dénoncer ces propos indignes d'un ancien Président de la République et l'inviter à venir travailler dans une école d'Ille-et-Vilaine pour se rendre compte de la réalité du métier. Nous comptons sur vous, Monsieur le DASEN, pour lui réserver une classe où il pourra pleinement s'épanouir.

D'ailleurs, les enseignants sont tellement des nantis qui gagneraient des sommes faramineuses pour travailler 6 mois de l'année que trop peu de candidats s'inscrivent aux différents concours entraînant le recul de leur date-limite d'inscription.

Les ambitions de relever le niveau des élèves sont affichées, mais les moyens se réduisent de façon alarmante. En effet, la rentrée 2024 a connu une coupe sèche inédite dans les moyens alloués aux établissements : dans le département, les crédits pédagogiques ont été divisés par 2,7, les fonds sociaux par 1,7. Les enveloppes d'HSE arrivées dans les établissements jusque fin 2024 sont réduites comme peau de chagrin et ne permettent pas de réaliser les différents projets mis en place pour la réussite de tous les élèves. Et qu'en sera-t-il pour l'enveloppe 2025 ? Quel signal envoie l'institution aux personnels ? On arrête tout ou on compte sur le bénévolat de collègues zélés ?

Quels signaux envoie le gouvernement aux personnels de l'éducation nationale pour 2025 ?

Proposition n°1 : Suppression de 4000 postes d'enseignants à la rentrée 2025 (dont 3155 rien que dans le 1<sup>er</sup> degré)

- soit cinq fois plus que les 650 postes déjà supprimés à la rentrée 2024 par l'ex-ministre Attal, qui s'étaient traduites par l'annonce de 68,5 fermetures de classes en Ille-et-Vilaine.
- La saignée se poursuit et provoquerait une aggravation inédite des conditions de travail des personnels, avec des classes toujours plus chargées, des enseignants toujours moins remplacés et des élèves en difficulté ou en situation de handicap toujours moins pris en charge !

Proposition n°2 : remise en cause du droit à arrêt-maladie rémunéré avec 3 jours de carence et perte de 10% de la rémunération

- 400 à 500 euros en moins pour une grippe... Le droit à arrêt-maladie rémunéré remis en cause ! Comment en effet interpréter autrement l'annonce de la mise en place de 3 jours de carence et d'un traitement rabaisé à 90%, lors de l'arrêt, à compter du 4<sup>ème</sup> jour ? Se soigner d'une grippe - pourtant courante dans nos professions - deviendrait un luxe pour nombre de collègues qui n'ont déjà pas les moyens de se loger correctement.
- La FNEC FP FO 35, rappelle que c'est la politique menée par les gouvernements successifs qui est la principale responsable de la dégradation de la santé des personnels de l'Éducation nationale : suppressions de postes, crise du remplacement, inclusion systématique et forcée, évaluation PPCR, absence de médecine de prévention, réforme des retraites qui oblige à travailler plus longtemps... ! Aujourd'hui, en plus d'aggraver encore nos conditions de travail, le gouvernement entend ajouter la précarité financière et matérielle à la maladie !

Proposition n°3 : blocage des salaires et suppression de la GIPA

- Dans une situation où les personnels ont perdu près de 30% de pouvoir d'achat depuis 2000, après de nombreuses années de gel du point d'indice et des grilles de salaires obsolètes, nous devrions continuer à nous paupériser ? Bloquer la valeur du point d'indice comme l'a annoncé le gouvernement, **c'est geler les traitements indiciaires de l'ensemble des agents, qu'ils soient titulaires ou contractuels**. Et ceux qui, notamment en fin de carrière, comptaient sur la GIPA (Garantie individuelle de pouvoir d'achat) calculée sur 4 ans pour pouvoir compenser un peu les pertes accumulées, devront y renoncer car le gouvernement la supprime !

Proposition n°4 : nouvelle « journée de solidarité »

- Soit une nouvelle journée de travail offerte à l'employeur alors que les tâches se multiplient déjà de façon exponentielle pour tous les personnels et que Mme Genetet a pourtant rappelé que « Les professeurs des écoles français travaillent 30% de plus dans l'année que leurs homologues allemands ». A ce propos, Monsieur le DASEN, FO déplore que vous ayez invité les directrices et directeurs d'école à une réunion sur l'école inclusive en dehors de leurs obligations réglementaires de service ce qui alourdit leur charge de travail déjà conséquente avec la multiplication de demandes diverses et variées qui ne contribuent pas à l'amélioration des conditions d'exercice dans les écoles. Nous soumettrons un vœu au vote à l'issue de notre déclaration.
- Ajoutons à cela le maintien du « choc des savoirs » et des groupes de niveau, le maintien de l'acte 2 de l'école inclusive.

**Les signaux sont clairs de la part de ce gouvernement anti-fonctionnaires, les personnels se trouvent en situation de légitime défense ! Nous avons le devoir de résister, de ne pas rester l'arme au pied !**

Face à ces mesures de destruction de l'école et des droits des personnels, la FNEC FP FO 35, considère, sur la lancée de l'alerte sociale intersyndicale, que c'est la préparation de la grève reconductible dans l'unité qui est à l'ordre du jour et pas la journée d'action ou autre temps fort,

- Grève pour imposer le retrait des 4000 suppressions de postes, l'abrogation des groupes de niveaux et du choc des savoirs ;
- Grève contre la mise en place des 3 jours de carence et d'une réduction du traitement pendant les congés maladie ordinaire ;
- Grève pour l'abrogation du jour de carence et l'augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice (+28.5% pour compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000) ;
- Grève pour enterrer définitivement le projet de réforme Guerini-Kasbarian !
- Grève pour gagner les moyens indispensables à l'École publique !
- Grève pour abroger la réforme des retraites : pour le retour à une retraite à 60 ans, sans décote, avec 37,5 annuités à taux plein !

Nous vous remercions pour votre attention et nous mettons le vœu suivant au vote de cette instance :

« A l'heure où les responsabilités et les tâches liées à la direction d'école ne cessent de s'alourdir, à l'heure où il devient difficile de répondre à tout, à l'heure où des collègues en charge de direction craquent sous la pression, ce qui les amène parfois à commettre des gestes mettant en danger gravement leur propre santé les directrices et directeurs d'école sont invités à une réunion d'une heure, le *jeudi* 21 novembre, le *mardi* 26 novembre ou le *jeudi* 28 novembre sur l'école inclusive.

A l'heure où nos salaires sont gelés, il s'agit d'une heure de travail offerte à l'employeur sans compter que pour certains d'entre eux le temps de déplacement dépassera le temps de réunion. Monsieur le directeur académique les organisations syndicales UNSA et FO vous demande de renoncer à cette réunion. »

<p style="text-align: center;"><b>POUR : 2 - FO, UNSA</b> <b>ABSTENTION : 7 - CFDT, CGT, FSU(4), SUD</b></p>
--